

**REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
SOCIETE CIVILE DU NORD-KIVU**

LE NORD - KIVU

**A
LA**

DERRIVE

**DOCUMENT D'ANALYSE CONTEXTUELLE DE LA SITUATION DE
LA PROVINCE DU
NORD-KIVU**

PERSPECTIVES D'AVENIR

ET

RECOMMANDATIONS

Décembre 2004

BREVE APPERCU HISTORIQUE DU CONTEXTE

Depuis l'accession de la République Démocratique du Congo à la souveraineté internationale, sa gestion politique est caractérisée par une mauvaise gouvernance. Cette mauvaise gouvernance s'est manifestée au Nord-Kivu par des différents conflits interethniques dont ceux de 1993-1996 que le régime du Maréchal MOBUTU n'a pas su prévenir.

Pire encore, le régime a entretenu ces guerres interethniques en faisant participer des militaires réguliers¹ dans ces affrontements. Ces affrontements interethniques ont opposé des sujets des communautés Hutu et Tutsi (parlant Kinyarwanda avec comme milice tribale les Mongol ou combattants Hutu sous

¹ Les militaires de la Division Spéciale Présidentielle ont appuyé les combattants hutus à Rwindi, à Mwesso, à Kibirizi...tant dis que les militaires para commando dits CETA ont combattu du coté des communautés autochtones. L'on pouvait noter aussi la participation des commandos de l'infanterie de Rumangabo.

la direction politique et l'assurance logistique de l'ONGs MAGRIVI) aux sujets des communautés Hunde, Nande, Nyanga, Tembo... (ne parlant pas kinyarwanda avec comme milice tribale les Maï Maï).

L'arrivée massive des réfugiés rwandais mêlés aux militaires hutus de l'armée déchue de Habyarimana (les FAR) et autres milices (les Interahamwe hutu) en juillet 1994 a exacerbé les conflits interethniques au Nord-Kivu.

Notons que les ex FAR et interahamwe ont emmené avec eux plusieurs armes lourdes et légères sans que le pays de refuge, le Zaïre, ne puisse procéder

En effet, ces militaires ex-FAR et interahawe ont, par solidarité linguistique et ethnique,² soutenu leurs « frères » qui se battaient contre les ethnies qui ne parlent pas Kinyarwanda (hunde, tembo, nyanga, nande....)

Cependant, par avarice pécuniaire, les mêmes Ex-FAR et Interahamwe ont vendu des armes aux Maï Maï de Masisi et Rutshuru où ils étaient très opérationnels.

La première agression militaire de la RDC par les pays voisins dont le Rwanda avec comme vecteur l'AFDL s'est soldé par la déversions de milliers des soldats étrangers (rwandais, Burundais, ougandais) et autres mercenaires dans l'ensemble du territoire congolais par la porte de l'Est.

La deuxième agression de la RDC par les pays voisins dont le Rwanda avec le concours du mouvement rebelle RCD en 1998 a placé les Hutu et les Tutsi jadis acteurs dans les hostilités interethniques dans une position de supériorité vis-à-vis des autres ethnies anciennement rivales. C'est ainsi que hutu et tutsi se sont partagés l'essentiel des responsabilités dans l'armée, la territoriale, les services des renseignements avec un réel pouvoir.

C'est dans ce contexte qu'il faut jeter un regard sur la situation actuelle du Nord Kivu marquée par l'opposition de certains politiciens de l'ancienne rébellion RCD et certains militaires hutu et tutsi de l'ex armée du même mouvement rebelle RCD à l'envoie des troupes régulières supplémentaires pour désarmer les interahawe et faire face à la n^{ième} agression de la RDC par le Rwanda. Dans ce travail il sera procédé à l'analyse des éléments sélectionnés ci-après :

I. APPERCU HISTORIQUE DU CONTEXTE ;

II. LES FAITS

² Les réfugiés étaient hutus et les combattants « rwandophones à Masisi et Rutshuru sont hutu.

- A. LE CONCEPT RWANDOPHONE ;
 - B. LA MAUVAISE GESTION DE LA SITUATION POST INSURECTION DE BUKAVU ;
 - C. MENACES DE MORT PERSISTANTES CONTRE LA COMMUNAUTE BASHI VIVANT AU NORD-KIVU PAR LES « RWANDOPHONE » ;
 - D. DISTRIBUTION DES ARMES AUX POPULATIONS HUTU ET TUTSI EN TERRITOIRE DE MASISI ;
 - E. AFFRONTEMENTS REPETES DANS LE MASISI ET WALIKALE ;
 - F. LA PRESENCE DES FORCES POUR LA DEFENSE DU RWANDA (FDR);
 - G. OPPOSITION DES MILITAIRES D'ETHNIES HUTU ET TUTSI DE LA 8^{ème} REGION MILITAIRE AU BRASSAGE ;
 - H. DECLARATION ET MANIFESTATION DES POPULATIONS D'ETHNIES HUTU ET TUTSI CIVILS ET MILITAIRES ;
 - 1. DECLARATIONS ;
 - 2. MANIFESTATIONS
 - I. DES CONTRE MANIFESTATIONS ;
 - J. DES CONTRE DECLARATIONS DE CERTAINS MEMBRES DES ETHNIES HUTU ET TUTSI ;
 - K. TRAITEMENT DISCRIMINATOIRE DES AUTORITES DANS LES AUTORISATIONS ET REPRESSIONS DES MANIFESTATIONS ;
 - L. ATTITUDES DES AUTORITES
- III. LES PERSPECTIVES**
- IV. LES RECOMMANDATIONS**

II. DE LA DESCRIPTION ET DE L'ANALYSE DES FAITS

- A. DES CONCEPTS « RWANDOPHONE » ET « RWANDOPHONIE » ;

1. Analyse comparative

Le concept « rwandophone » ou « la rwandophonie » est de plus en plus utilisé en République Démocratique du Congo pour désigner les personnes des ethnies hutu et tutsi congolais et qui parlent Kinyarwanda, langue qu'ils partagent avec les Hutu et les Tutsi de la République du Rwanda. Les Tutsi et les Hutu se localisent en territoire de Rutsuru et de Masisi. Au Sud-Kivu, ils se localisent en territoires de Kalehe et d'Uvira. C'est au Sud-Kivu que les tutsi sont appelés

BANYAMULENGE, concept utilisé à tort pour signifier rwandophone et vice versa. En fait les banyamulenge sont inclus dans les rwandophones par ce qu'ils parlent Kinyarwanda.

Sur le plan étymologique, le concept rwandophone signifie, personne qui parle Kinyarwanda. De même que le concept Francophone, anglophone...ne signifient personne qui fait couramment usage de la langue française, anglaise...

C'est ainsi que la francophonie regroupe non seulement la France mais aussi les Etats qui utilisent le français comme langue officielle.

Dans cette compréhension le concept « rwandophone » regroupe toutes les personnes qui font couramment usage du Kinyarwanda. Elles peuvent être rwandais, hutu et tutsi du Congo, ougandais, gabonais, français, britanniques...

Soulignons dans cette compréhension du concept que même les militaires rwandais (FDR)³ et les interahamwe sont rwandophones par excellence.

Fort est de constater que le concept "rwandophone" est abusivement utilisé comme signifiant des congolais d'expression ou d'origine rwandaise. Ce la cache très mal les identités hutu et tutsi de ces personnes qui en réalité veulent piéger le monde et la RDC pour créer une ethnie monstre des « rwandophone » qui engloberai les rwandais, les burundais et toutes les personnes des nationalité étrangère qui parleraient kinyarwanda. Il n'y a pas une ethnie rwandophone. Il existe des tutsi et de hutu (rwandais, burundais et congolais). Les tutsi et les hutu qui s'estiment congolais doivent donc se faire remarquer entant que tel. Le gouvernement de la RDC doit aussi s'organiser pour identifier avec exactitude ses nationaux. A défaut, tous les pays qui regorgent des personnes qui parlent le kinyarwanda auront une brèche pour participer à la gestion de la chose publique en RDC. Il ne sera pas surprenant que la RDC soit dirigée par un rwandais, un burundais etc.

Pour rappel, à la prise du pouvoir politique par la rébellion de l'AFDL à Kinshasa, l'actuel Chef d'Etat major de l'armée rwandaise, Jems KABAREBE, a été placé à la tête de l'armée congolaise comme tutsi congolais. Il a fallu que des divergences apparaissent entre le Rwanda et le Président KABILA pour que ce dernier révèle aux congolais que Jems KABAREBE et MASASU NENDAGA sont de militaires rwandais en ajoutant que MASASU est un caporal rwandais.

³ FDR : Forces pour la Défense du Rwanda.

Actuellement, l'ex-armée du RCD est pleine des militaires qui ont servi d'abord la rébellion du Front Patriotique Rwandais actuellement au pouvoir au Rwanda avant d'intégrer l'AFDL puis le RCD. Parmi ces militaires figure Laurent NKUNDA qui a dirigé l'insurrection de Bukavu en prétendant vouloir arrêter le génocide contre les rwandophone en général et les banyamulenge en particulier.

2. conséquences de l'usage du concept « rwandophone » ou « rwandophonie »

a. Historiquement

Il faut rappeler ici qu'au cours des affrontements interethniques dans les territoires de Masisi, de Rutshuru et de Lubero, les hutu ex-FAR et interahamwe venus du Rwanda en 1994 ont, au nom de la rwandophonie, participer aux hostilités au côté des combattants hutu pour méconnaître l'autorité coutumière et traditionnelle autochtones. Ces combattants hutu⁴ et leurs leaders politiques⁵ sont actuellement au pouvoir dans l'armée et la politique par le truchement du RCD après avoir tué des populations autochtones avec l'appui des interahamwe qu'ils prétendent combattre aujourd'hui.

b. Alliances et manipulations

Pour des raisons politiciennes aujourd'hui quelques leaders hutus et tutsis de la RDC se liguent pour, disent-ils, défendre les intérêts de ceux qu'ils appellent abusivement "rwandophones" comme ce fut les cas en 1992. Ces derniers s'étaient regroupés dans le "MAGRIVI" Mutuelle agricole des Virunga, organisation créée pour regrouper les agriculteurs et les éleveurs avant de devenir une mutuelle militaro-ethnique et armée en 1993. L'on ne peut passer sans signaler que cette organisation avait occasionné plusieurs conséquences parmi lesquelles le massacre d'environ 1000 personnes essentiellement NANDE sur le tronçon Sake – Kitshanga-Mweso alors qu'ils fouillaient la guerre de la première agression de la RDC par le Rwanda en 1996.

Actuellement, les hutus et tutsis exploitent le concept "rwandophone", pour des raisons de positionnement politique. Malheureusement, ils se servent des populations paysannes en les armant comme c'était en 1993. Curieusement, les populations armées sont essentiellement hutu alors que parmi les leaders parlant kinyarwanda figure les Tutsi en bonne position comme Monsieur BIZIMA

⁴ Nous citons ici le Colonel MAYANGA actuel commandant de la 5^{ème} brigade basée à Goma.

⁵ Nous citons ici Messieurs Xavier NZABARA MATSETSA, l'actuelle Maire de la Ville de Goma et François GACHABA. Ce dernier est actuellement Bourgmestre de la Commune de Karisimbi, Président de la commission de « pacification », signataire des trois mémorandums mettant en garde le chef de l'Etat au nom des hutu et enfin l'un des organisateurs de la marche contre l'envoi des troupes gouvernementales à l'Est du pays.

KARAHHA (actuellement député), Emanuel KAMANZI (actuellement sénateur) et Léon MUHETO (actuellement Coordonnateur de la Société Nationale d'Electricité) tous connus pour leur intégrisme tutsi et proches du pouvoir de Kigali. Ils ont été à la première ligne des manifestations contre l'envoi des troupes gouvernementales au Nord-Kivu pour faire face à l'agression de la RDC par le Rwanda depuis fin novembre mais aussi pour traquer les interahamwe.

Le Rwanda de son côté agresse la RDC en accordant un réel pouvoir aux hommes politiques rebelles qui parlent Kinyarwanda. Ce lien linguistique est militairement et politiquement stratégique pour le Rwanda. En effet, le kinyarwanda rend possible l'infiltration des troupes rwandaises en RDC à partir des troupes congolaises de l'ex-rébellion (8^{ème} région militaire) qui, en majorité parlent kinyarwanda. Sur le plan politique, le Rwanda garde la possibilité d'infiltrer des hommes politiques rwandais dans la classe politique à travers des mouvements rebelles qu'il crée pour intervenir en République Démocratique du Congo.

B. MAUVAISE GESTION DE LA SITUATION POST INSURECTION DE BUKAVU

1. Impunité en faveur des insurgés repliés et basés à Goma et ses environs

Les mois de mai et de juin 2004 ont été caractérisés par la préparation et l'exécution d'une insurrection dirigée par le Général Laurent NKUNDA MIHIGO, le colonel Jules MUTEBUTSI contre les forces loyalistes de la 10^{ème} région militaire des FARDC commandées par le Général MBUDJA MABE.

A leur retrait de la Ville de Bukavu, le Général insurgé Laurent Nkunda, beaucoup de ses lieutenants ainsi que certains hommes politiques complices se sont repliés dans la Ville de Goma et ses environs où ils vivent impunément. Au contraire, certains de ces hommes s'en donnent même à des activités subversives telle la participation dans la marche contre l'envoi des troupes des FARDC au Nord-Kivu.

Les autorités militaires et civiles de la Province du Nord-Kivu sont conscientes de la présence de ces insurgés mais rien n'a été fait pour les traduire en justice ou pour saisir les biens qu'ils ont pillés à Bukavu en vue de les restituer à leurs propriétaires.

C. MENACES DE MORT PERSISTANTES CONTRE LA COMMUNAUTE BASHI VIVANT AU NORD-KIVU PAR LES « RWANDOPHONE »

Depuis le mois de mai 2004, les membres de la communauté BASHI vivant au Nord-Kivu sont menacés de mort et d'expulsion par certains congolais d'expression kinyarwanda (hutu et tutsi). Ces menaces de mort et d'expulsion sont consécutives aux mouvements insurrectionnels dirigés par Laurent NKUNDABATWARE et le colonel Jules MUTEBUTSI contre la 10^{ème} Région militaire du Sud-Kivu.

D. PHENOMENE DES MUTUALITES ETHNIQUES

Il est organisé des structures dites de rencontre des communautés ethniques en vue de règlement des conflits entre ces ethnies. Cependant, le constat est que ces structures sont utilisées comme moyen d'accéder aux fonctions publiques et de prise en otage des opinions des membres des communautés pris individuellement. En clair un moyen d'asphyxier la liberté d'expression et d'opinion des membres des différentes communautés par les communautés militairement et politiquement dominantes.

Il est à regretter que même des plans d'extermination se conçoivent maintenant au nom des communautés par ceux qui s'auto-proclament « leaders » des communautés.

E. A DISTRIBUTION ILLICITE DES ARMES AUX POPULATIONS CIVILES HUTU DANS LE TERRITOIRE DE MASISI

1. Acteurs visibles dans la distribution

La distribution illicite des armes et munitions aux populations civiles hutu dans le territoire de MASISI a été signalée à partir du mois de février 2004 où des nombreuses caches d'armes y étaient signalées et enregistrées.

Suite à des dénonciations faites par des organisations locales de la société civile, cette situation avait observé une trêve.

A partir du mois de septembre 2004, la distribution illicite d'armes et munitions aux populations hutu a recommencé et cette fois ci avec une grande ampleur.

Les principaux acteurs dans cette distribution sont :

1. Monsieur Robert SENINGA, Coordonnateur des UAD (Unité d'Autodéfense et de Développement autrement appelé local défense) et conseiller au gouvernement de Province chargé du DDR (Désarmement de Démobilisation et Réinsertion)
2. Monsieur Sukisa NDAYAMBAGE (ancien combattant hutu)
3. Monsieur KANYAMANZA BANDORA, chargé des opérations de distribution d'armes dans le secteur osso-banyungu et katoyi
4. Monsieur BIGEMBE NTURINKUKIKO ex chef combattant du groupe mongol, une milice rwandophe hutu intégré dans l'ex armée du RCD, chef du secteur de Katoyi.
5. Monsieur MUNYAMARIBA NYUNDA, Capitaine de l'ex ANC et chef de poste d'encadrement administratif de Miandja en groupement de Bapfuna, secteur de Osso Banyungu.
6. Monsieur NDABARA NZABIRINDA, l'actuel administrateur assistant du territoire de Masisi en charge de l'économie et finance.
7. Monsieur DUSABE KASHAMARE, chef d'antenne de la DSR/DGM⁶ a Kazinga, Groupement Nyamaboko, secteur Osso-Banyungu.
8. Monsieur MUNABA RUKEBESHA, Secrétaire du poste d'encadrement administratif de Ngomashi.
9. Monsieur RUKARA-SHAMBA, secrétaire de la Localité de Miano.
10. Monsieur ZAKAYO, notable du village Mbui, localité Miano.
11. Monsieur Batachoka Rutanga communément connu sous le nom de « major »
12. Mr Mertens MABUBA, secrétaire du poste d'encadrement administratif de MAHANGA basé a Masisi centre.
13. Monsieur Safari RUKERINYANGE, chef d'antenne de la DSR/DGM du secteur de Katoyi
14. Monsieur Erasto NTIBANTURANA, premier vice président de la commission de pacification en chefferie des Bashali.
15. Monsieur MUJAMBERE.
16. Monsieur Leandre MUNYARUSIRO, Administrateur du Territoire Adjoint Résident à Bishusha en Territoire de Rutshuru.
17. Monsieur KAPENDA MUHIMA, actuel Chef de collectivité ad intérim de la Chefferie des Bashali.

Il sied de noter que les 16 premiers sont des sujets hutus et anciens animateur de la MAGRIVI (mutuelle agricole des Virunga) et ayant trempé dans les massacres des populations autochtones hunde, nyanga, tembo et autres en 1993.

⁶ DSR/DGM: Direction des Sécurité et Renseignements/Direction Générale de Migration.

2. Enjeux dans la distribution des armes

De prime abord, soulignons que les personnes impliquées dans la distribution des armes parlent kinyarwanda et sont essentiellement membre de la communauté hutu. La plupart d'entre eux animent la territoriale à la base. Il apparaît évident que leur choix comme responsable de base dans la territoriale n'est pas un fait de hasard pour ceux qui les avaient placés à des postes qu'ils occupent.

Il est important de souligner que les fonctions qu'occupent la plupart de personnes impliquée dans cette distribution d'arme mais aussi les moyens financiers à leur disposition entant qu'animateur de la territoriale ne peuvent pas leurs permettre, à eux seuls, de contracter l'achat d'un grand nombre d'armes neuves.

Cette situation pousse à croire qu'il existe une mafia politicienne qui veut se servir des populations civiles pour revendiquer des avantages politiques en s'inspirant du passé politique récent. En effet, à l'issu des négociations de Sun City et Prétoria en Afrique du Sud il est apparu que les belligérants armés ont eu la part de lion. L'on peut même parler de la prime de guerre ou prime de la violence.

L'idée de l'accession au pouvoir par la force est toujours présente dans les esprits insatisfaits après le partage de pouvoir entre composantes et entité.

La question qu'u observateur doit se poser est celle de savoir l'objectif à atteindre par ceux qui achètent et distribuent les armes aux populations civiles.

Il est évident que les enjeux suivants sont en avant plan :

1. Le sabotage du processus électoral qui tend progressivement à s'imposer comme mode d'accession au pouvoir ;
2. La crainte pour certains membres du RCD et par ricochet du Rwanda à perdre l'influence longtemps gardée sur le Nord-Kivu avec toutes les richesses qu'il regorge. En effet, alors que le Rwanda réclame les interahamwe qu'il a lui-même déversé, massacré et dispersé en RDC, le même Rwanda s'oppose au déploiement des militaires de la FARDC pour désarmer ces interahamwe en estimant que ce déploiement constitue pour lui une menace. Au cours du point de presse tenu après les manifestations de certains tutsi et hutu pour s'opposer au déploiement des militaires loyalistes au Nord-Kivu, Monsieur Léon MUHETO, Coordonnateur de la SNEL a déclaré qu'ils des renseignements surs que parmi les 10 000 hommes qui seront déployés au Nord-Kivu il

- y a 5 000 interahamwe et plusieurs ougandais. En réalité, Léon MUHETO, a légitimé la thèse du Rwanda qui soutient que ces 10 000 militaires de la FARDC constituent une menace ;
3. La partition de la RDC. Le Rwanda s'est rendu compte qu'il est pratiquement impossible de garder l'influence sur la RDC entière, la capitale Kinshasa, siège des institutions politiques, se trouvant à plus de 2 000 Km de la frontière rwando-congolais ;
 4. L'organisation des troubles armés dans le Nord-Kivu pour permettre au Rwanda d'intervenir massivement en RDC sachant que dans une situation d'instabilité totale la vérification de sa présence sera difficile (à qui profite le crime ?) ;
 5. L'organisation d'une résistance contre les Maï Maï actifs dans les territoires de Masisi et qui constituent un véritable obstacle pour les incursions rwandaises mais aussi pour leur complicité avérée avec les FDLR ;
 6. La méconnaissance de l'autorité coutumière autochtone et l'extermination des populations autochtones hunde devenues de plus en plus minoritaires sur la terre des leurs ancêtres ;
 7. L'utilisation de la population civile comme bouclier humain armé pour qu'au moment venu les agitateurs puissent crier au génocide contre les rwandophones. Il sied pour nous d'encourager les populations hutu qui s'opposent à la distribution d'armes qui occasionne déjà des déplacements des populations et ternit d'avantage l'image de la communauté hutu déjà suffisamment diabolisée.

3. Dénonciation de la distribution d'armes par plusieurs hutus et tutsis

Il s'observe une opposition de la part de plusieurs populations Hutus et tutsi qui refusent catégoriquement de prendre et de porter les armes et munitions pour tuer leurs compatriotes qui ne parlent pas kinyarwanda. Ils estiment que c'est un recul dans le processus de réconciliation et de cohabitation pacifique entre les différentes communautés de la province du Nord Kivu.

Certains d'entre eux sont contraints d'abandonner leurs villages. D'autres gardent les armes par crainte de représailles. En effet, autant qu'il y a des extrémistes hutus interahamwe qui prennent leurs compatriotes en otage dans les forêts congolaises, ceux qui prétendent les combattre empruntent les mêmes méthodes comme pour dire qu'ils sont des oiseaux de même plumage.

Des rumeurs persistantes font état de l'organisation des centres clandestin de formation en territoire de Rutshuru et Masisi dans les périphéries des villages de

(Birundule, Mirangi, Ihula, Kyondo et Kaunju). Des jeunes nouvellement armés y subiraient une formation para-militaire. Les recrutements se feraient sous la supervision de Monsieur Robert SENINGA, conseiller au gouvernement de province tandis qu'un officier supérieur du nom de Innocent GAHIZI serait chargé de l'instruction.

F. AFRONTEMENTS REPETES DANS LES TERRITOIRES DE MASISI ET WALIKALE

Alors que d'autres provinces de la République Démocratique du Congo tendent à oublier les affres de la guerre, le Nord-Kivu continue à enregistrer des morts de suite des guerres entre les ex-ANC et les ex-Maï Maï de la 8^{ème} Région Militaire censés faire partie d'une même armée c'est-à-dire les Forces Armées de la République Démocratique du Congo.

Il a été enregistré des affrontements entre un bataillon des ex-Maï Maï de la 4^{ème} Brigade de la 8^{ème} Région militaire dirigés par le Major Claude et des civils hutu armés. Ces affrontements se sont déroulés du 05 au 07 décembre 2004 dans les localités de BISHANGE, KABALE KASHA et leurs environs. Suite à ces affrontements les populations civiles qui ne parlent pas Kinyarwanda se sont déplacées pour MINOVA, BWEREMANA.

F. DE LA PRESENCE DES MILITAIRES RWANDAIS SUR LE SOL CONGOLAIS

1. Déclaration du chef de l'Etat Rwandais et effets de la présences des troupes rwandais en RDC

Le mercredi 24 novembre 2004, le chef de l'Etat Rwandais, le Général major Paul KAGAME avait annoncé l'envoie imminente de ses troupes à l'Est de la RDC pour y poursuivre les ex-FAR et interahamwe qui, selon lui, veulent parachever le génocide qu'ils ont entamé en 1994.

Quelques jours après ces déclarations, des militaires rwandais ont été vus par les populations en territoires de NYIRAGONGO, RUTSURU, MASISI et de WALIKALE où ils ont affronté des interahamwe et incendié des maisons des populations civiles congolaise, dans certaines localités. Ces actes ont occasionné la fuite des populations vers les localités de MIRIKI, KAYNA et KIRUMBA.

2. Décision du Gouvernement d'envoi de 10.000 militaires des FARDC à l'Est de la République Démocratique du Congo

Suite aux l'incursions de l'armée rwandaise en République Démocratique du Congo, le gouvernement de la RDC a décidé, après avis du Conseil Supérieur de la Défense présidé par le Chef de l'Etat, de déployer 10.000 militaires des FARDC à l'Est du pays et spécialement dans le Nord Kivu. Ces militaires ont pour missions principales d'assurer la défense de l'intégrité du territoire et d'assurer la sécurité des personnes et leurs biens en d'empêchant les incursions rwandaises et en traquant les éléments des FDLR, Interahamwe et Ex- FAR.

2. Les différentes réactions des certains leaders des populations hutu et Tutsi contre la décision d'envoi des FARDC à l'Est de la RDC

A l'annonce de l'envoi des troupes de la FARDC à l'Est de la RDC, précisément au Nord-Kivu, certaines réactions ont été enregistrées.

L'opinion générale a accueilli très favorablement la mesure compte tenu des problèmes de sécurité qui se posent avec acuité à l'Est de la RDC en général et au Nord-Kivu en particulier depuis la fin théorique de la guerre.

La réaction la plus surprenante a été celle des ceux qui se sont appelés « communauté rwandophone ». En effet, après que le Rwanda aient annoncé son intention d'envoyer ses troupes en RDC et la probabilité pour ces troupes d'être déjà sur le sol congolais, les leaders hutus et tutsis présents à Goma ont gardé silence. Il a fallu que le gouvernement de la RDC réagisse au comportement du chef de l'Etat rwandais pour que ces leaders se mettent sur les ergots en s'opposant catégoriquement à la décision du Gouvernement.

C'est ainsi qu'ils se sont réunis à la BEDEGEL pour lire un communiqué dans lequel ils affirment que ces troupes gouvernementales n'arriveront jamais au Nord-Kivu.

Cette position a été très surprenante et contradictoire pour deux raisons :
Premièrement, la communauté dite « rwandophone » n'a pas dénoncé la présence de militaires rwandais sur le sol congolais en n'en a pas fait allusion ;
Deuxièmement, les observateurs se posent la question de savoir sur quelle force ils s'appuient pour affirmer haut et fort qu'ils vont empêcher l'arrivée de ces 10 000 hommes armés au Nord-Kivu alors qu'eux-mêmes ne sont pas armés.

Autrement dit, ces leaders tutsi et hutu « congolais » parmi lesquels on trouve des officiels tel le Coordonnateur de la SNEL, Monsieur Léon MUHETO, le

Bourgmestre de la commune de Karisimbi, Monsieur François GACHABA, ont trouvé l'agression de la RDC par le Rwanda comme légitime et l'envoi des troupes régulières comme illégitime et illégale.

G. OPPOSITION DES MILITAIRES D'ETHNIES HUTU ET TUTSI DE LA 8^{ème} REGION MILITAIRE AU BRASSAGE

Depuis la deuxième quinzaine du mois de Novembre 2004 le processus de brassage de l'armée nationale a été amorcé par le gouvernement de la RDC. Pour ce faire un nombre déterminé des militaires des anciennes composantes et entités étaient rassemblés centre de formation et d'instruction militaire de Kitona pour subir une formation supplémentaire en vue de l'intégration.

Par surprise, des militaires hutus et tutsis spécialement de la 5^{ème} Brigade d'Infanterie commandée par le Colonel MAYANGA (ancien combattant hutu) s'y ont opposé catégoriquement alors que des militaires qui ne parlent pas kinyarwanda ont répondu favorablement à l'appel de la hiérarchie militaire en acceptant de monter dans l'avion.

Cette attitude n'est ni plus ni moins qu'une indiscipline militaire et sévèrement répréhensible par la loi militaire. Cependant, le silence des autorités tant militaires que civiles vis – à – vis de ce comportement a fait conclure à l'existence d'une main politique noire derrière l'affaire. En effet, il n'est pas possible qu'un simple militaire qui a été très longtemps habitué à se mouvoir avec d'autres militaires puisse se décider de ne pas exécuter des ordres de ses supérieurs.

La thèse de la manipulation politique des militaires s'est confirmée lors des marches organisées et planifiées par certains leaders hutu et tutsi et qui a connu la participation des militaires armés. De toute évidence, les tentatives successives de créer une nouvelle rébellion commanditée par le Rwanda font croire que ce dernier voudrait toujours garder le Nord-Kivu et le Sud-Kivu comme des portes ouvertes d'entrée. La facilité pour le Rwanda d'infiltrer l'armée de la RDC en mêlant ses militaires hutu et tutsi aux militaires congolais d'expression kinyarwanda (hutu et tutsi) doit pousser le Rwanda à s'opposer au déplacement de ces militaires loin de la frontière rwandaise. A défaut cette infiltration facile et stratégiquement efficace sera difficile.

A cet aspect d'analyse s'ajoute le fait que chaque composante en RDC voudrait garder une zone militaire d'influence pour monter les enchères politiques lorsque c'est nécessaire.

H. DES DECLARATIONS ET DES MANIFESTATIONS DES POPULATIONS HUTU ET TUTSI (CIVILES ET MILITAIRES)

1. Commentaires des différentes déclarations

a. Déclaration du 18 Février 2004-12-10

En février 2004, les populations rwandophones hutu et tutsi par l'entremise de leurs représentants respectifs ; François GACHABA, bourgmestre de la commune de Karisimbi pour les hutu et Félicien NZITATIRA, responsable de la Commission Diocésaine Justice et Paix/ Diocèse de Goma pour les Tutsi avaient publié un document intitulé « PROCESSUS DE LA TRANSITION EN République Démocratique du Congo : AUCUNE CHANCE D'ABOUTIR SANS LA RECONNAISSANCE DU DROITS DE TOUS LES CONGOLAIS A L'EGALITE DES DROITS »

Tout en fustigeant le Président de la République, Son Excellence Général Major Joseph KABILA et en qualifiant ses collaborateurs des « faucons », les auteurs indiquent que les rwandophones ne se laisseront pas faire, quoi qu'il en soit, ils ont à présent suffisamment d'expérience pour pouvoir se défendre tous seuls par toutes les voies de droit.

Ils continuent en soulignant que les Rwandophones veilleront désormais à ce que rien ne vienne troubler leur quiétude ou leur détermination à se développer grâce à leur travail acharnés dans tous les domaines et qu'ils n'accepteront donc jamais que quiconque puisse chercher à les déstabiliser ou à mettre en péril leur sécurité collective.

Ils terminent en ajoutant qu'ils ont finis les temps où, à cause de la question de la nationalité, il leur était forgé pour destin de raser les murs, de nourrir les rois fainéants ou des fonctionnaires improductifs et corrompus, de tendre le cou au bourreau pour que les têtes roulent avant de terminer leurs propos par « tout cela c'est fini, fini définitivement. A bon entendeur, salut ». Seuls ces petits mots prouvent donc à suffisance que ce document n'était autre qu'une déclaration de guerre des Rwandophones contre tout le reste du pays au cas où le gouvernement central oserait d'agir contrairement à leur volonté ou à leur gré.

b. Mémorandum d'Août 2004

Après les massacres ou l'hécatombe de Gatumba ; les rwandophones du Nord Kivu n'ont pas resté sous silence.

Toujours par l'entremise de leurs leaders précités, ces derniers ont publié un mémorandum ayant pour objet « IL NE FAUT PAS SE VOILLER LA FACE, LA TRANSITION EN RDC EST EN PANNE. POUR LA SAUVER UNE SEULE ET UNIQUE CLE : LA RECONCILIATION NATIONALE ».

Dans ce mémorandum de 16 pages, les auteurs concluent en ces termes : « Nous avons espéré depuis notre premier mémo que le chef de l'Etat, Magistrat Suprême, allait entrer par la grande porte dans l'histoire de notre pays, en donnant des signaux clairs et résolus contre l'extrémisme qui a élu domicile dans les mentalités congolais, en écartant notamment les faucons qui peuplent son entourage et en jouant la carte d'une forte décentralisation territoriale. Il n'en aura, hélas, pas été ainsi au vu de la spirale de la violence continue à être victime la communauté congolaise rwandophones.

Alors, tant pis ! Depuis près de 6 ans, nous savons ce qu'est ce l'auto prise en charge. Seuls et avec l'aide de Dieu, nous prendrons toutes les dispositions qu'imposent la sécurité et la survie de notre communauté dont les membres n'acceptent jamais d'être des « sous congolais ».

c. Déclaration du 06 décembre 2004

En date du lundi 06 décembre 2004 « la communauté congolaise rwandophones du Nord Kivu » comme elle s'appelle, par l'entremise toujours de Monsieur François GACHABA pour la communauté hutu et cette fois ci par DUNIA BAKARANI pour la communauté Tutsi, tous deux s'identifiant comme Notables, a produit un communiqué de presse dont le contenu n'était autre que s'opposer catégoriquement à l'envoi de 10.000 militaires des FARDC au Nord Kivu.

Tout en fustigeant cette décision d'intérêt national ; cette communauté estime que l'envoi de ces hommes est un danger pour sa sécurité. Ne se reprocha de quelque chose, il y a lieu de se demander pourquoi l'envoi de ces 10.000 militaires pour contribuer et renforcer la sécurité des personnes et des leurs biens ainsi que d'intégrité territoriale, peut constituer un danger pour les seuls rwandophones hutu et tutsi sur l'ensemble de toutes les communautés ethniques du Nord Kivu et de Goma particulièrement.

La sécurité d'une communauté ne devrait pas donc constituer l'insécurité d'autres communautés d'autant plus que tous sont égales devant la loi et doivent être traités de la même façon.

2. Commentaires des différentes manifestations

a. Manifestation du lundi 06 décembre 2004

En date du lundi 06 décembre 2004 dans l'avant midi, la population de la ville de Goma particulièrement celle du centre ville a été surprise par une marche pacifique des populations hutu et tutsi.

Cette marche s'est donc déroulée sur le tronçon routier Hôtel IHUSI-BDGL après une grande réunion à l'hôtel IHUSI par les manifestants. Arrivés à la BDGL, le communiqué de presse précité a été lu devant des journalistes.

Sur les calicots on observait des écrits comme « non à l'envoi de 10.000 militaires des FARDC » ; « non à l'exclusion »...

Quoi qu'aucun incident n'a été enregistré au cours de cette manifestation, il faut indiquer que cette dernière a réveillé l'attention de plusieurs personnes. Des questionnements ont gagné les cerveaux des habitants de Goma, qui s'interrogeaient sur des actions futures envisagées par ces populations hutues et tutsies.

b. Manifestation du mercredi 09 décembre 2004

Avec le même objectif, une autre marche, cette fois ci, non pacifique de suite de son caractère subversif et agressif a été organisé le mercredi 09 décembre 2004 par les mêmes populations renforcées par des rwandais et rwandaises hutu et tutsi confondus venus de la ville sœur de Gisenyi en République du Rwanda pour cette fin précise.

La marche a commencé au rond- point dit « Terminus », un carrefour situé sur la route Sake-ULPGL-Centre ville où les manifestants civils et militaires confondus avaient pour la plus part, chacun un bâton. Plusieurs manifestants étaient munis d'armes à feu.

Les manifestants étaient bien sécurisés par devant par deux capitaines de l'armée à bord des deux motos et par derrière par des véhicules militaires de l'armée communément appelé convoie. De gauche à droite des éléments armés de la 8^{ème} région militaire bien armés ont sécurisé les manifestants.

Contrairement à la marche du lundi 06 décembre 2004, celle-ci avait été bien planifiée au Bureau de la Commission Provinciale de pacification et de concorde, sous la présidence de Monsieur, François GACHABA, Bourgmestre de la commune de Karisimbi et Président de cette Commission provinciale de pacification et de concorde.

Les manifestants, battons et armes en mains pour certains scandaient le slogan suivant :

« **TUZARWANA, TUZATSINDA** » ce qui signifie « **NOUS NOUS BATTRONS ET NOUS VAINCRONS** ». En réalité, cette marche n'est ni plus ni moins qu'une déclaration de guerre.

Pendant ces manifestations plusieurs incidents ont été enregistrés notamment au niveau de l'institut de Goma et de l'institut Supérieur de commerce où des élèves et étudiants qui ont voulu s'opposer à la marche s'est vus dispersés par les manifestants eux-mêmes qui ont tiré des coups des balles à l'air. Un véhicule militaire qui encadrait les manifestants par derrière a tamponné un des contre manifestants qui tentaient de faire obstruction au passages des manifestants. Cette victime n'est pas encore retrouvée. Les dernières informations ont renseigné qu'elle a été mise à bord d'une des jeeps militaires qui encadraient les manifestants.

D'autres incidents sont ceux enregistrés respectivement au niveau de la place appelée communément « joli hôtel » où des militaires qui encadraient les manifestants hutu et tutsi ont tirés à bout portant sur l'infortuné Modeste MUDENDE KIBUKILA. Toujours à BIRERE, Monsieur MUKANDIKWA en bord d'une moto exhibant l'effigie du chef de l'Etat congolais Joseph KABILA s'est attirer la colère des militaires qui lui ont logés une balle dans la tête. Le corps a été exposé à la morgue de l'hôpital général de Goma le même jeudi 09 décembre 2004.

Deux blessés par balle ont été identifiés par les ONG. Ils sont internés le même jour à l'hôpital DOCS.

Des barricades ont été érigés par –ci par- là sur le long des axes routiers par les élèves, étudiants et autres couches de la population pour exprimer leur mécontentement face à cette marche et ainsi soutenir l'action du gouvernement pour le déploiement rapide et inconditionnel de 10.000 éléments militaires des FARDC. Des pneus ont été brûlés sur l'axe Ville-Katindo, Instigo – néo apostolique...

Des dégâts matériels ont été enregistrés dont le jet de pierre contre le véhicule d'Inter security, une compagnie rwandaise de sécurité.

- Il est important de signaler parmi les manifestations la présence de BIZIMA KARAHHA (député), de Emmanuel KAMANZI (sénateur), François GACHABA (Bourgoumestre), Modeste MAKABUZA (opérateur économique), Alexis MAKABUZA (membre du RCD), Remy RUZINGE (Chef de protocole d'Etat en province), Robert SENINGA (conseiller chargé de la démobilisation et réinsertion au gouvernorat), Léon MUHETO (Coordonnateur de la SNEL), Capitaine RAJABU et plusieurs autres personnalités politico- administratives et opérateurs économiques.

I. ATTITUDES DISCRIMINATOIRES DES AUTORITES

Alors que des manifestations publiques organisées par d'autres couches de la population sont toujours fustigées, défendues et violemment réprimées par les autorités locales et provinciales ; il s'observe que toute manifestation organisée par les personnes d'ethnie hutu et tutsi ou même tout autre groupe proche est soutenue et même planifiée par certaines autorités politico-administratives rwandophones.

En ce qui concerne la manifestation du jeudi 09 décembre 2004, le Maire de la Ville, Monsieur Xavier NZABARA MATSETSA, d'ethnie hutu, a rendu publique un communiqué complaisant annulant les manifestations en soulevant les motifs ci-après :

L'arrivée tardive de la demande d'autorisation des manifestations ;

L'itinéraire inacceptable et

L'opposition de la hiérarchie.

Cependant, malgré cette interdiction, les manifestations ont eu lieu dans les conditions décrites ci haut et les auteurs de ces manifestations n'ont pas été interpellés par les autorités.

En clair, la liberté de manifestation et de réunion est garantie aux seuls leaders parlant

J. DES CONTRES MANIFESTATIONS

1. Commentaires

Pendant que les populations rwandophones hutu et tutsi organisaient leur manifestation ; une contre manifestation a été organisée dans le sens inverse par des élèves et étudiants auxquels se sont jointes d'autres couches de la population, pour soutenir l'envoi des 10.000 militaires des FARDC au Nord Kivu.

Un élément important à souligner est le caractère non politique, spontané de la contre manifestation. Le sentiment patriotique a été le leitmotiv de cette contre manifestation.

2. Attitudes des autorités

Alors que la marche annulée de certains « rwandophones » a bénéficié de l'encadrement des militaires, les contre manifestations ont quat à elle été violemment réprimé par les manifestants armés et par des militaires placés sur des coins stratégiques de la Ville.

J. DES CONTRES DECLARATIONS D'UNE PARTIE DES POPULATIONS HUTU ET TUTSI

1. Caractère non écrits

Face à toutes les déclarations signées par les dits « leaders » de la communauté hutue et tutsie, il faut signaler qu'une grande partie des populations parlant kinyarwanda n'adhère pas à la logique de ce qui s'auto proclament comme « leaders des rwandophones ». Cela se manifeste par des déclarations faites sur des chaînes de radio locales et internationales par d'autres personnalités hutu et tutsi dont certains ont gardé l'anonymat et d'autres non. Ces populations hutues et tutsies du Nord-Kivu ont déclaré que ceux qui s'auto-proclament leaders sont au service de la mafia rwandaise qui à des visées annexionnistes de la partie Est de la RDC.

2. Prise en Otage des populations hutues et tutsies

Avec tout ce qui précède, l'on constate clairement que les populations civiles et paysannes hutu et tutsi sont prises en otage par les tenants de la force militaire et politique à mal de positionnement et voulant se servir des populations dites rwandophones comme tremplin.

Ces populations hutues et tutsies se sentent donc insécurisés par ces populations en mal de positionnement.

3. Appel aux autres couches de la population.

Un appel pathétique et de solidarité doit être lancé aux populations congolaises du Nord Kivu qui ne parlent pas kinyarwanda de ne pas s'en prendre aux populations civiles hutu et tutsi prise en otage, mais plutôt de les aider à sortir de cette prison pour qu'ensemble nous puissions imposer la justice équitable, la paix et la sécurité, la démocratie et la bonne gouvernance en République Démocratique du Congo.

De son côté, le gouvernement doit prendre des précautions pour que les militaires envoyés au Nord-Kivu sécurisent toutes les couches de la population y compris celles qui parlent kinyarwanda et prises en otage par un poignet d'extrémistes au service du Rwanda.

K. DU TRAITEMENT DISCRINATOIRE DES AUTORITES DANS L'AUTORISATION ET REPRESSION DES MANIFESTATIONS PUBLIQUES

1. Rappels de quelques manifestations publiques des populations dans la Ville de Goma

Dans le passé, la société civile a enregistré plusieurs tentatives de manifester dans le chef de la population pour dénoncer plusieurs violations des droits humains. Au titre d'exemple,

- Le 05 mai 2004 une dizaine de camions d'immatriculation rwandaise a traversé la ville de GOMA transportaient des pyretres en destination de KISUMA en Territoire de MASISI. Ces véhicules ont été suspecté par la population comme transportant des armes et minutions. Les élèves et étudiants avaient demandé à la police de fouiller ces véhicules en vu de se rassurer que la sécurité de la Province n'était pas en danger. En réaction la police militaire avait envoyé des militaires qui avaient violements réprimés la population ;
- Au mois d'août 2004, la Société civile avait décrété une journée ville morte pour décrier l'insécurité grandissantes qui règne dans la ville de Goma. Les autorités provinciales et de la Ville ont sanctionné sévèrement des opérateurs économiques qui avaient fermé leurs activités en ordonnant la fermeture de ces magasins par les services de renseignement alors que la revendication de la population était légitime. Au même moment les animateurs de la société civile qui réclamaient la réouverture de ces

établissements ont été menacés de mort par Monsieur RAMS NDOOLE chargé de la sécurité et des renseignements dans la Ville de Goma.

- En novembre 2004, suite aux différents meurtres enregistrés dans la ville de Goma, la société civile avait décrété un deuil de trois jours en demandant aux populations de porter des habits noirs. Le Gouverneur de Province réagissant à cette action a juré de démanteler les acteurs de la société civile qu'il a qualifié de manipulateurs ;
- Au cours d'une marche spontanée et pacifique des enfants pour décrier l'insécurité dans le quartier KYESHERO, les militaires ont sauvagement réprimés les manifestants ;
- Au cours d'une marche organisée par des écoliers et élèves de la Ville de Goma contre le meurtre d'un jeune homme du nom de Jaco KALUMBI à Mabanga, les militaires les ont réprimés sauvagement jusqu'à blesser gravement deux personnes dont Monsieur NGUBA.

K . DES ATTITUDES DES AUTORITES FACE AU PROBLEME DU NORD KIVU

1. Attitudes du Gouvernement

Le gouvernement traite les questions du Nord Kivu avec partialité selon qu'il s'agit des populations hutues et tutsies ou selon qu'il s'agit d'autres couches de population qui sont persécutées.

En effet, il a été observé des attitudes différentes du Gouvernement lorsque des populations persécutées se abandonnent leurs villages. Au titre d'exemple,

- Lorsque les populations hutues et tutsies se sont réfugiées à CHANGUGU, le gouvernement avait dû dépêcher une mission pour leur rendre visite avec une assistance matérielle ;
- Lorsque les populations hutues et tutsies se sont déplacées de Kalehe jusqu'à Ngungu à l'avancée des militaires de la 10^{ème} région, le Gouvernement a dépêché une commission gouvernementale pour les rendre visite à Ngungu.

Cependant, alors qu'il y a des déplacés qui ne parlent pas kinyarwanda à MINOVA de suites des affrontements entre les ex-Maï Maï et les populations hutu armés, le gouvernement n'a jamais initié une mission pour se rendre compte de leur état de vulnérabilité. De même en territoire de Lubero, il existe des personnes déplacées de suite de l'incursion rwandaise en RDC. Le Gouvernement n'a jamais dépêché une mission pour les soutenir.

2. Attitude du Gouverneur de province du Nord Kivu

- Face à l'incursion de l'armée rwandaise

Le Gouverneur SERUFULI ne s'est jamais prononcé sur la présence ou l'absence des militaires rwandais sur le sol congolais alors qu'il dispose des services des renseignements qui lui renseignent sur un moindre déplacement des interahamwe.

- Par rapport à la distribution des armes

Les informations sur la distribution des armes sont actuellement discutées publiquement et les proches collaborateurs du gouverneur SERUFULI sont cités comme principaux acteurs dans cette distribution des armes aux populations d'ethnie hutue. Le gouverneur n'a jamais confirmé ou infirmé ces informations. Moins encore, le Gouverneur n'a jamais communiqué une mesure visant à vérifier l'information alors que c'est à ses propres frères d'ethnie que ces armes sont distribuées.

- Par rapport aux déplacés de guerre

Lorsqu'il est signalé un mouvement de déplacement des populations hutu et tutsi, le Gouverneur SERUFULI mobilise le Gouvernement et les agences humanitaires pour venir en aide à ces populations. Alors que d'autres populations sont déplacées et vivent dans des situations humanitaires alarmantes, le gouverneur ne fait même pas un message de compassion.

- Par rapport aux manifestations des hutu et tutsi le lundi 06 et jeudi 09 décembre 2004

Le Gouverneur SERUFULI a publiquement donné un avis favorable à l'envoi des 10 000 troupes pour traquer les interahamwe. Cependant, le Gouverneur a gardé silence vis – à – vis de l'attitude des organisateurs de ces manifestations pourtant interdites. Il n'a pris aucune mesure visant à empêcher les manifestations moins encore une mesure visant à sanctionner ceux qui ont manifesté. Pire encore, des nombreux agents du gouvernorat ont été vu dans la masse des manifestants.

2. Parlement

Depuis que la population du Nord Kivu traverse ce calvaire et cris au secours aucune action concrète n'a été engagée par le parlement en faveur de cette population, aucune mission officielle pour évaluer la situation.

2. Le Rassemblement Congolais pour la Démocratie/Goma

Il est à noter que le RCD, actuellement parti politique, ne s'est pas prononcé sur la participation de ses membres dans la manifestation contre les décisions du Gouvernement et du Conseil supérieur de la défense pour défendre l'intégrité du territoire national et traquer les interahamwe.

III. LES PERSPECTIVES

- Il y a risque e perturbation du processus électoral et celui de la démobilisation et désarmement ;
- Tous les éléments réunis présagent un génocide dans la Province du Nord Kivu à l'instar de celui commis au Rwanda en avril 1994 entre d'une part les congolais d'expression kinyarwanda (civils et militaires) et le reste de la population civile non armée.
- Le plan de partition de la République Démocratique du Congo est toujours en exécution ;
- Une confrontation armée entre les Forces de la République Démocratique du Congo et les militaires rwandais appuyés par les militaires tutsi et hutu de la 8^{ème} région militaire est imminente ;
- Une crise humanitaire grave s'annonce avec les déplacements massifs des populations civiles non armées fuyant les représailles et règlement des comptes ;
- Les populations civiles sans aucun moyen de défense sont dans le gouffre ; il y a risque que des assassinats sélectifs et à grande échelle, viols des femmes, pillages et destructions méchantes ;
- Les territoires de Walikale, Rutshuru et Masisi risquent de demeurer dans un cercle vicieux des troubles difficiles à contenir.
- Risque d'asphyxie de la population au niveau de l'approvisionnement en vivres une fois les routes coupées ;
- Risque de déclenchement d'une nouvelle guerre d'agression de la RD Congo à partir du Nord-Kivu et au nom de la rwandophonie.

IV. RECOMMANDATIONS

Face à tous ce qui précède, dans les soucis de contribuer au rétablissement de la sécurité et la paix dans la province du Nord Kivu, dans la République Démocratique du Congo et dans les pays voisins, les recommandations suivantes méritent d'être formulées :

1. Au Gouvernement

- De décréter l'Etat de siège au Nord Kivu dans le bref délai et sans condition ;
- De limoger et de poursuivre les autorités civiles et militaires provinciales ;
- De procéder au ramassage de toutes les armes et munitions distribuées illicitement dans le territoire de Masisi pour éviter le génocide ;
- D'ouvrir les enquêtes judiciaires contre les distributeurs d'armes ;
- De rendre effectif et dans le bref délai le brassage de l'armée au Nord Kivu étant donné qu'une région militaire ne peut pas être identifiée à une ethnie ou à un groupe d'ethnies ;
- De concrétiser urgemment la décision du conseil Supérieur de la défense relative à l'envoi de 10.000 militaires dans la province du Nord Kivu ; dirigés des commandants dignes et respectueux des droits de l'homme et du droit international humanitaire ;
- D'accompagner le déploiement de ces 10.000 militaires d'un conseil de guerre opérationnel en vue de réprimer tout débordement ;
- De traquer et de désarmer urgemment les éléments FRDLR, Interahamwe, Ex- FAR et autres groupes armés étrangers ;
- De limiter les matières que les mutualités ethniques peuvent traiter ;

2. A la communauté Internationale

- De décréter l'embargo sur les armes en destination du Rwanda ;
- De suspendre l'aide au développement destinée au Rwanda jusqu'au rétablissement des bonnes relations avec ses voisins ;
- D'exiger au Rwanda de retirer sans délais et sans condition ses troupes de la République Démocratique du Congo ;
- De conscientiser la MONUC à la réalisation efficace de son mandat en République Démocratique du Congo et particulièrement à l'Est ;
- De renforcer la République Démocratique du Congo en moyens et équipement militaires afin de faire face aux éléments FDLR, Interahamwe, Ex FAR et autres groupes armés étrangers se trouvant sur le territoire congolais ;
- De lever l'ambargo sur les armes qui frappe la République Démocratique du Congo.

3. A toutes les couches de la population

- De soutenir avec insistance le déploiement des troupes des FARDC au Nord Kivu tel que décidé par le Conseil supérieur de la défense de la RDC ;
- De ne pas s'en prendre aux compatriotes d'expression kinyarwanda pris en otage et avec lesquels nous devons réclamer la démocratie.

Fait à Goma, le 10 décembre 2004

Les signataires

N°	Prénom, Nom et Post Nom	Organisation	Signature
1	AZILE TANZI SALUMU	CAMPAGNE POUR LA PAIX	
2	Guy KAJEMBA	REPRODHOC	
3	Immaculée BIRHAHEKA	ESSAIM	
4	Thierry KAMERE KATSONGO	CREDDHO	
5	Corneille SEMAKUBA	Groupe Gandhi	
6	Nestor BAUMA BAHETE	CPDH-PHRC	
7	Sheldon MUNIHIRE HANGI	ASPD	
8	Richard BAYUNDA MUHINDO	Société civile ville de Goma	
9	Sylvie BIRURU NTANKWINJA	PAIF	
10	Charles MUKANDIRWA	CROFFE	
11	Cherrnozem KAMBALE LWANGA	UNTC	
12	Jason LUNENO MAENE	Société civile du Nord-Kivu	
13	Flavien CHIZA	RECIC	

14	Blaise SONGA	ROADE	
15	Magellan MUNGABO	ASODP	
16	BURUBI MUTSORWA	Union Pour la Paix Permanente (UPP)	